

IMPACT DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU DANS LE NORD DE LA FRANCE SUR L'AVIFAUNE EUROPEENNE

par Jérôme MOUTON *

A partir des reprises d'oiseaux bagués tués par chasse, on a pu établir que 43 % des oiseaux d'eau (Anatidés, Limicoles, Rallidés) tués en France le sont dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Le Pas-de-Calais arrive en tête avec 20 %, puis la Somme (15 %) et le Nord (8 %). 45 % des oiseaux d'eau bagués sont tués dans l'année même où ils ont été bagués. 86 % des oiseaux d'eau bagués sont tués dans les 3 années qui suivent leur date de baguage. Pour les oiseaux tués dans l'année de leur baguage, la période moyenne entre la date de leur baguage et la date où ils sont tués est de 43 jours. Leur espérance de vie est donc extrêmement courte.

Actuellement, il n'existe aucune limitation du nombre de pièces tuées.

Chez les Anatidés, rappelons que l'Oie des moissons et la Sarcelle d'été sont dans une situation critique. Les dénombrements hivernaux montrent également une évolution négative chez le Canard siffleur et le Canard pilet, ces deux espèces étant fort sensibles au drainage et à la disparition des prairies inondables.

Mais c'est chez les Limicoles que la situation est la plus grave ; 48 % des Limicoles tués en France le sont dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Si l'on ne prend en compte que les petits Limicoles (Gravelots, Bécasseaux, petits Chevaliers), la proportion est encore plus forte: 60 % sont tués dans ces 3 départements ! Sachant que la plupart de ces "petits gibiers" ne sont même pas consommés, on peut se permettre de critiquer sévèrement une telle destruction gratuite, alors qu'au même moment plusieurs pays d'Europe déploient des efforts considérables pour enrayer le déclin des Limicoles nicheurs. Partout en Europe, le drainage, la mise en cultures des prairies, l'enrésinement des landes et des tourbières, l'urbanisation des littoraux provoquent une nette diminution des effectifs de Limicoles nicheurs. Les espèces dont le déclin apparaît nettement ces 20 dernières années sont les suivantes : Bécassine des marais, Pluvier doré, Courlis cendré, Barge à queue noire, Chevalier gambette, Combattant et même Vanneau huppé. En raison du faible taux de réussite des nichées de ces espèces nichant à même le sol, le renouvellement des générations n'est même plus assuré puisque le nombre de pièces tuées chaque année est supérieur au nombre de jeunes à l'envol. Il est urgent que les chasseurs de gibier d'eau décident d'eux-mêmes de limiter leur ponction sur ces espèces menacées.

D'autre part, les zones humides de notre région continuent à disparaître les unes après les autres alors que les huttes de chasse sont de plus en plus nombreuses. Les oiseaux d'eau migrateurs qui traversent la région ont donc de plus en plus de chance de se poser sur les mares de huttes et donc de se faire tuer.

Les réserves existantes sont peu nombreuses, trop exigües, parfois mal gérées et souvent victimes d'un braconnage chronique. Dans l'état actuel des choses, elles sont tout à fait insuffisantes pour garantir la sécurité des oiseaux d'eau qui transitent par notre région.

Comme on l'aura compris, le but de ce court exposé n'est pas une critique de la chasse en général, mais le désir de faire réagir tant les chasseurs que les ornithologues à une situation dont ils sous-estiment la gravité.

* "La Marouette" Froise, F-80120 Rue